



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES EAUX DES VALLÉES
DU GIROU DE L'HERS DE LA SAVE
ET DES COTEAUX DE CADOURS
UNITÉ HERS
16 Avenue de Fontréail
Villeneuve lès Bouloc
31621 EUROCENTRE Cedex
Tél : 05 62 222 888
Mail : hers@aep-nord31.fr



ABON-ENR-015 v4 (révisé le : 15/06/2021)

Enregistrée sous le n°20.....

Compteur n°

Date de la pose du compteur :

DEMANDE DE RACCORDEMENT A L'EAU POTABLE

☐ Demande de Branchement ☐ avec pose de compteur ☐ sans pose de compteur

N° de demande d'urbanisme

☐ Demande de pose de compteur
(dans le cas où le terrain est déjà viabilisé)

Nombre de compteurs :

☐ Demande de déplacement de compteur

Les demandes de branchement ne seront instruites qu'après obtention des autorisations d'urbanisme.
Le délai est **d'un mois** à partir de la réception de votre demande pour la réalisation du devis.
Le délai d'exécution des travaux sera de **deux mois** à compter de la date du règlement.

Adresse du lieu de branchement :

Rue :

CP : Ville :

N° parcelle :

Joindre un plan de masse et de situation avec l'emplacement du compteur.

Matérialiser par une pancarte « **eau + nom de la personne** » l'emplacement souhaité du compteur sur le terrain.

Aucun devis ne pourra être réalisé si l'emplacement n'est pas matérialisé sur le terrain en limite du domaine public.

Consommation : ☐ Domestique ☐ Autre (Volume annuel souhaitém3/an).

Nom : Prénom :

Personne à contacter :

Tél fixe : Tél mobile :

Courriel.....@.....

Adresse de facturation :
(si différente du lieu de branchement)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage expressément à me conformer aux prescriptions des tarifs et abonnements du Syndicat des Eaux.

Signature, avec mention « Bon pour accord »

Cadre réservé à la Mairie :

Demande enregistrée le :

Avis – Cachet – Visa :

**FOURNIR COPIE PIECE D'IDENTITE POUR LES PARTICULIERS OU K-BIS POUR LES PROFESSIONNELS
CETTE DEMANDE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT VISEE PAR LA COMMUNE**